

**M. Shields:** C'est faux.

**M. Foster:** Les sommes affectées à ce programme sont totalement annihilées par la décision de la *Federal Energy Regulatory Commission*. Quelque 400 millions de dollars seront radiés et imputés aux sociétés de prospection pétrolière et gazière de l'Alberta. Le résultat net sera nul. Le gouvernement doit non seulement instaurer des programmes utiles du genre mais aussi veiller à ce que le prix de référence à la frontière et la politique adoptée ne puissent permettre aux États-Unis de priver le gouvernement canadien de 400 millions de dollars.

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Madame la Présidente, j'ai entendu dire des choses étonnantes à la Chambre des communes depuis mon élection, mais je dois dire que je n'ai encore rien entendu d'aussi étonnant que le discours qu'a prononcé ce matin le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Masse) pour tenter de défendre la politique tout à fait indéfendable, incohérente et infructueuse qu'il propose pour l'industrie du gaz naturel.

**M. Shields:** Quelle est la position du NPD sur les exportations de gaz naturel?

**M. Langdon:** J'y arrive.

Je reviens d'Edmonton où j'ai participé à une réunion du caucus du NPD de la région. La dernière fois que je m'y étais rendu . . .

**M. Shields:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Le député ne voudrait sûrement pas induire la Chambre en erreur. Il a dit qu'il avait eu une réunion avec le caucus provincial du NPD. Il n'y a pas de Nouveau parti démocratique en Alberta. Les députés du parti s'appellent ND, mais je ne sais pas ce que ça veut dire.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** A l'ordre, s'il vous plaît. Je ne pense pas que le député ait vraiment voulu interrompre . . .

**M. Shields:** Il s'agissait d'un rappel au Règlement, madame la Présidente.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Cela n'avait rien d'un rappel au Règlement.

**M. Shields:** Un peu plus d'exactitude.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Le député d'Essex—Windsor (M. Langdon) a la parole.

**M. Langdon:** Madame la Présidente, le rappel au Règlement du député n'est guère différent de ceux qu'il fait habituellement.

La dernière fois que je me suis entretenu avec les membres du caucus du Nouveau parti démocratique en Alberta, Ray Martin et moi avons pris le café ensemble. Cette fois-là, bien sûr, la salle était comble. On avait monté une très forte opposition au cours de la période des questions. Bref, cela sonnait le glas du gouvernement conservateur en Alberta. Il faut dire que sa fin se fait attendre depuis longtemps.

Étant donné ce qui se passe en Alberta, nous avons été témoins aujourd'hui d'une prestation très étonnante de la part du ministre de l'Énergie. Lorsque j'étais enfant, l'Alberta était connue dans tout le Canada pour sa prospérité. Il paraît

### *Les subsides*

qu'aujourd'hui, plus de 30 000 personnes, à Edmonton seulement, dépendent des banques d'aliments. Le taux de chômage est parmi les plus élevés des provinces des Prairies. Les Albertains sont mécontents et malheureux que le gouvernement ne réussisse pas, malgré la présence d'un gouvernement conservateur à Ottawa, à obtenir des changements qui profitent à leur province.

• (1610)

Je signale en passant que nous avons discuté entre autres des efforts qu'a faits le gouvernement de l'Alberta pendant deux ans pour tenter d'obtenir des modifications au Programme de développement industriel et régional. A cette fin, le ministre des Affaires intergouvernementales, Jim Horsman et le secrétaire parlementaire de Lethbridge ont tous deux envoyé des lettres, mais aucun changement important ne s'est produit. Les villes d'Edmonton, de Calgary, de Lethbridge ainsi que les régions avoisinantes, qui sont si importantes pour la croissance de l'Alberta, n'ont pas pu être admissibles au PDIR. Ce programme a été mis sur pied pour les régions pauvres du pays qui traversent le même genre de marasme que l'Alberta depuis deux ans.

Dans ce contexte, en entendant ce matin l'intervention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, j'ai été bouleversé et j'ai pensé à l'accroissement inévitable du sentiment de désaffection des provinces de l'Ouest et de leur vive opposition au gouvernement fédéral, ainsi que de l'aggravation inévitable de la situation des Albertains. Le ministre a fait preuve d'une incroyable ignorance. Je dois dire qu'il était un bon ministre des Communications, mais qu'il fait un bien piètre ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Lorsqu'il déclare que Dome Petroleum n'est pas une société canadienne parce que 57 p. 100 de ses actions appartiennent à des intérêts étrangers, ou bien il cherche délibérément à induire la Chambre en erreur, ce que je ne peux pas croire de la part d'un ministre aussi cultivé, ou bien il cherche à faire étalage de son ignorance. Même si 43 p. 100 des actions de Dome sont entre les mains de Canadiens, il faut beaucoup moins pour avoir le contrôle de cette société.

Le ministre a ensuite cité le *Sun*, de Toronto. Si c'est tout ce que le ministre a pu trouver comme source d'information au sujet de l'industrie pétrolière de l'Alberta, cela nous en dit long. Cela montre quelle influence les députés de l'Alberta ont exercée sur lui. Il a cité le *Sun*, de Toronto, cet expert en matière d'énergie, en disant craindre qu'à la suite d'une intervention empêchant Amoco de racheter Dome Petroleum, cette dernière risquerait d'obtenir des offres moins élevées. Ce dont il a été longuement question à la Chambre, à tel point que même le *Sun*, de Toronto a dû en entendre parler, c'est de la constitution d'un consortium canadien pour racheter Dome. Au besoin, ce consortium aurait pu être dirigé par Petro-Canada ou TCPL. Le contrôle de Dome resterait donc entre les mains d'intérêts canadiens. Pour satisfaire les créanciers, ce consortium devrait évidemment, faire une offre nettement supérieure à celle d'Amoco. Cette offre a été rejetée non seulement par les créanciers du Canada, mais par la Citibank, aux États-Unis.